Le site d'Harlue

Au milieu d'un parc arboré et classé depuis 1975, il est un splendide exemple de la trilogie architecturale classique de l'Ancien Régime, composée d'un château avec ferme, d'une église et d'un presbytère.
Propriété privée, le château, en briques blanchies et pierres, est organisé autour d'une cour à laquelle on accède par une haute tour-porche percée d'un portail en plein cintre. À part le logis primitif situé au centre de la cour intérieure qui est du XVII^{e}, le château date du XVIII^{e} siècle. Il était jadis entouré, avec la ferme, de douves et de marais et les habitants du village y trouvaient refuge lors du passage de troupes ennemies ou étrangères. Les ouvertures vers l'extérieur ont été percées au XIX^{e} siècle quand la puissance de l'artillerie a rendu ces défenses dérisoires.
Contigüe au château, la ferme, un quadrilatère en briques et pierres bleues, a été rebâtie au XVIII^{e} siècle après un incendie, puis en grande partie au XIX^{e} siècle. Elle est toujours en activité. Au début de l'allée privée qui mène de la route de Ramillies à la ferme, la potale Sainte-Emérence fait aussi partie du site classé.
L'église Saint-Martin, cernée par les murs du cimetière, est la seule partie de l'ensemble architectural accessible au public. Aujourd'hui maison d'habitation, l'ancien presbytère de style brabançon date du XVIII^{e} siècle. Il fut bâti juste avant l'église. Le petit bâtiment juste à côté fut la première école du village, qui a fonctionné jusqu'en 1882 sous l'autorité du curé.

La bataille de Ramillies

Livrée le 23 mai 1706, jour de la Pentecôte, cette bataille fut l'un des moments majeurs de la guerre de Succession d'Espagne qui opposa, de 1701 à 1714, la France de Louis XIV au Royaume d'Angleterre et ses alliés. L'enjeu de cette guerre, entamée suite à la mort sans descendance de Charles II, dernier Habsbourg espagnol, visait la domination en Europe. À l'issue de cette guerre gagnée par la France, moyennant quelques concessions dans ses ambitions, nos régions passent sous domination autrichienne

La bataille de Ramillies, qui fit plus de morts que celle de Waterloo, opposa 62.000 français sous les ordres du Maréchal de Villeroy et les troupes austro-hongroises du duc de Marlborough (60.000 hommes). Le champ de cette bataille est un site militaire historique majeur et est étudié par les spécialistes en sciences militaires. De part et d'autre de la Petite Gette, étirés sur 6 km, les fronts français et anglais étaient appuyés respectivement sur Taviers et Franquenée.

En moins de quatre heures, l'armée de Villeroy fut totalement défaite. Les manœuvres et changements de tempo de Marlborough pendant la bataille - mouvements dont Villeroy ne prit conscience que trop tard - prirent totalement ses adversaires en défaut, causant environ 20 000 pertes aux français.

La chapelle Saint-Pierre de Franquenée

Cette chapelle avait jadis le statut d'église car le hameau de Franquenée était une paroisse du Doyenné de Hanret. Mais, en 1801, suite au concordat qui a organisé les rapports entre les différentes religions et l'Etat durant la période française de l'histoire de Belgique, la réorganisation des paroisses lui fait perdre son statut d'église. Les habitants du petit hameau récupèrent toutefois l'usage de la chapelle en 1818. Elle est encore plusieurs fois menacée de destruction au cours de son histoire. Sa dégradation progressive à partir des années 1960 n'empêche toutefois pas le classement de ses murs et toitures en 1989. Fin 2011, pour sauver l'édifice et lui donner une nouvelle vie, la commune d'Eghezée a décidé de la transformer en chapelle musicale au profit de l'Académie d'Eghezée. La restauration a eu lieu en 2016.

Thème de la balade

On sait que, avant 1609, Bolinne faisait partie de la paroisse d'Harlue. À cette date, la chapelle de Bolinne fut érigée en église d'une paroisse distincte. Les deux paroisses existent séparément jusqu'en 1809. Celle d'Harlue est alors réunie à celle de Bolinne, plus peuplée. Puis, en 1835, la paroisse d'Harlue retrouve son autonomie, comme succursale. Les liens entre les deux villages ont aussi leur histoire. Au Moyen-Âge, Bolinne et Harlue sont deux seigneuries distinctes. Puis, Bolinne, Harlue et Eghezée constituent une seule entité jusqu'au début du XVIII^{e} siècle. En 1810, les deux communes sont à nouveau réunies par un décret impérial qui annexe Harlue à Bolinne. Après la fusion des communes en 1977, Bolinne reprend le nom de Bolinne-Harlue, retrouvant sa double origine. La balade rejoint les deux églises de Bolinne et d'Harlue et revient par la chapelle de Franquenée, qui fut autrefois elle aussi l'église d'une paroisse avant que celle-ci ne soit rattachée à Taviers.

Consignes de sécurité

La prudence est de mise sur la route de Ramillies et sur la route de la Hesbaye.

Des hébergements touristiques, des restaurants, des locations pour événementiel et séminaires, de nombreux producteurs locaux au savoir-faire empreint d'authenticité et de terroir, des commerces et un marché dominical animé en ajoutent aux charmes d'Eghezée et de ses villages.
Pour en savoir plus sur ces atouts : www.eghezee.be

Un initiative de la Commission Nature et Loisirs d'Ecrin
avec le soutien de l'Echevinat du Tourisme
Editeur responsable : Véronique Vercoutere, 3 rue de la Gare - 5310 Eghezée

LA BALADE D'ÉGLISES EN CHAPELLES

Bolinne - Harlue

9,5 km - environ 2h30

NATURE ET PATRIMOINE À ÉGHEZÉE

Fiche de balade n° 13 (mise à jour : novembre 2021)

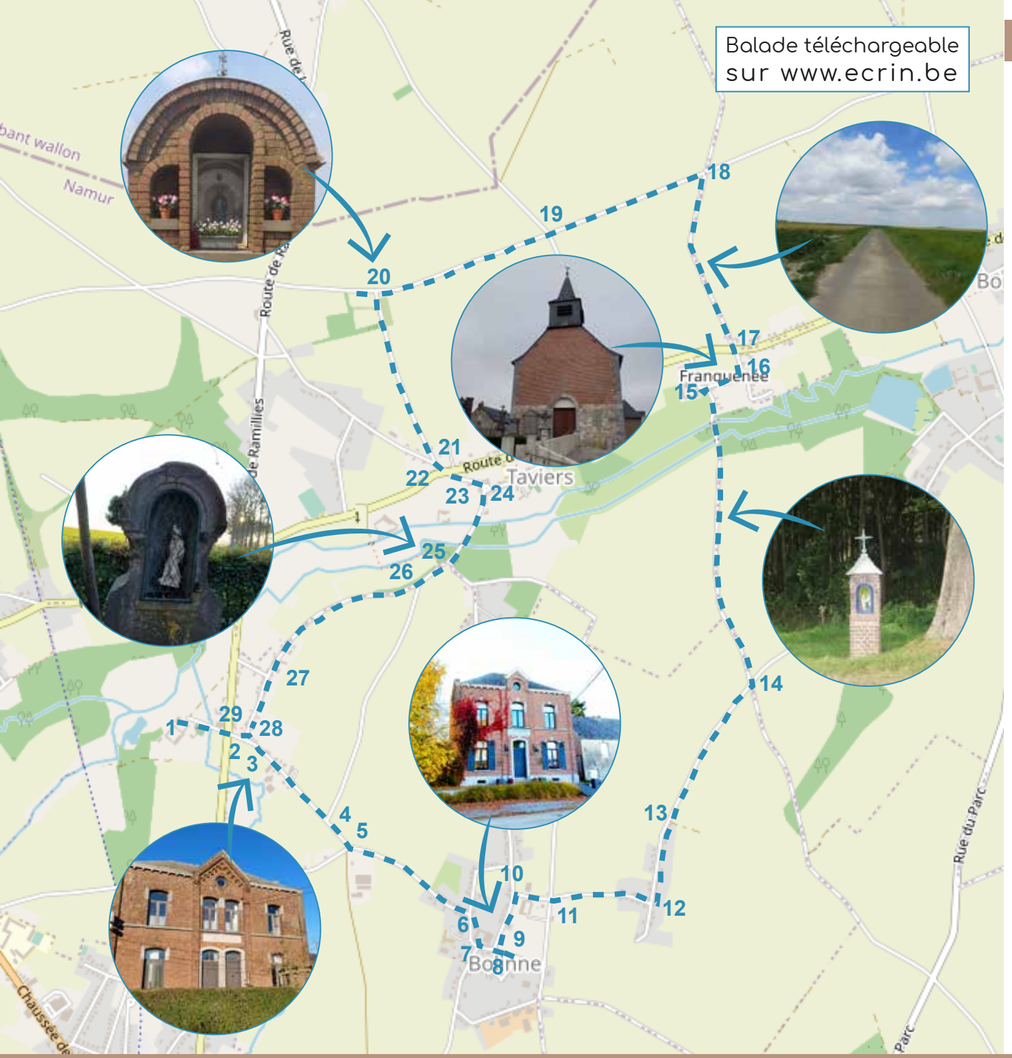

Repères de l'itinéraire

1. Départ : Église d'Harlue, rue d'Harlue.
Dos à l'entrée de l'église, prendre à droite la rue d'Harlue, bordée de hêtres, vers la route de Ramillies. On passe au-dessus de la Marca (ou Marka).

L'église Saint-Martin d'Harlue est le seul édifice du site *(voir verso)* qui est aussi classé comme monument. Construite en 1774-1775, d'esprit classique, elle se compose d'une nef à quatre travées, d'un chœur et d'une tour encadrée de deux annexes qui s'intègrent au volume de la nef, ne permettant de percevoir la tour qu'au niveau du clocher. Elle a été restaurée en 2004-2005.

2. Traverser la route de Ramillies et prendre en face la rue Joseph Bouché.

3. Dépasser la rue Léon Hanozet à gauche et poursuivre tout droit vers Bolinne sur la rue Joseph Bouché.
La dernière maison à gauche (n°23) est l'ancienne maison communale de Bolinne qui abritait aussi l'école communale d'Harlue. Aujourd'hui, elle est en partie devenue habitation privée et abrite aussi une crèche et le club de tennis de table. À noter : le S "en miroir" dans le "MAISON" gravé dans la pierre.

4. À l'embranchement suivant qui part à gauche : aller tout droit.

5. Dépasser la rue suivante qui part à droite et continuer la rue Joseph Bouché vers la gauche. Après environ 350 m, on arrive dans Bolinne.

6. Au croisement en T, prendre à droite la rue Dujardin.

7. Au carrefour, virer à gauche sur la rue Adolphe Doneux, vers l'église de Bolinne. Avant de tourner : noter à l'angle droit du carrefour, la chapelle Saint-Joseph.

8. Passer au-dessus du ruisseau de Bolinne (parfois à sec) et aller un un peu plus loin sur la droite, en retrait sur la place (parking) jusqu'à l'église. Après avoir vu l'église, noter l'énorme saule dans le jardin de la maison qui suit le parking devant l'église et les deux impasses de la rue Adolphe Doneux.

L'église Sainte-Gertrude de Bolinne, en briques et pierres bleues sur socle de grès, date du XVIII[e] siècle. Le chœur se termine par un chevet plat. À l'intérieur, dans le chœur : le blason des fondateurs de l'église primitive du début du XVII[e]. À noter : le clocher fixé sur le corps même de l'édifice, et non sur une tour comme souvent.

9. Revenir sur ses pas et, au niveau du ruisseau de Bolinne, tourner à droite dans la rue Ernest Feron. On longe sur la droite la propriété d'une ferme en carré. A hauteur du numéro 19 sur votre gauche, l'ancienne école communale de Bolinne, construite à la fin du XIX[e] siècle (N "en miroir" dans la "COMMUNALE" gravé dans la pierre).

10. Prendre en face, à main droite, la rue Es Bois qui passe devant l'avant de la ferme en carré.

11. Traverser le carrefour suivant et continuer tout droit. On arrive au hameau d'Es Bois qui fait partie de Bolinne.

12. Au croisement en T, tourner à gauche.

13. À la fin du hameau, dépasser l'impasse qui part à droite et poursuivre tout droit. Au fond du paysage de cultures, des arbres marquent le passage de cours d'eau : à gauche le ruisseau de Bolinne, devant la Mehaigne et à droite le ruisseau des Larges qui prend sa source à Bolinne et s'écoule vers Boneffe. En fonction des saisons, ils peuvent être difficiles à repérer.

14. Au carrefour suivant, virer à gauche. Après environ 900 m, on découvre une potale à droite. La peupleraie qui s'étire derrière la potale témoigne de l'humidité du terrain, proche de la Mehaigne que l'on franchit un peu plus loin.

15. En arrivant au hameau de Franquenée (ou jadis Francquenée), aller à droite vers la chapelle. Avant de tourner à droite, noter, à gauche, la **ferme de Franquenée**. À noter aussi : la petite potale juste en contrebas de la Chapelle Saint-Pierre restaurée en 2016 *(voir verso)*.

La **ferme de Franquenée**, vaste quadrilatère chaulé est un bel exemple de ferme fortifiée qui date du XVII[e] et XVIII[e] siècles. A noter : le porche daté de 1659 et les volumes importants des granges. Au fond de la cour, le corps de logis a été fortement modifié au XIXe siècle.

16. Après la chapelle, suivre la rue qui tourne à gauche.

17. Traverser la route de la Hesbaye et continuer (presque) tout droit sur le chemin de remembrement. Belle vision dégagée sur la campagne hesbignonne. C'est dans ce paysage intemporel, ne livrant aucun indice qui traduirait l'appartenance à une époque précise (construction ou câble téléphonique ou ligne à haute tension) qu'une scène du film 'Le huitième jour' de Jaco van Dormael a été tournée. Les pompiers d'Eghezée avaient fait "tomber" la pluie voulue par la scène.

18. Au carrefour, prendre à gauche sur la chaussée romaine.

19. À l'intersection suivante, continuer tout droit. Au sommet de la butte, on peut voir : au loin les éoliennes de Perwez ; à droite Ramillies ; à gauche l'église de Taviers et vers l'arrière la chapelle de Franquenée avec, derrière, l'ancien orphelinat de Boneffe avec son toit en forme de chapeau de curé. Enfin, le petit édifice blanc que l'on distingue derrière est l'ancienne gare du train Zaman.

20. Prendre l'embranchement qui suit à gauche pour aller vers le village de Taviers. Avant de tourner, on peut continuer sur la route que l'on quitte et faire un petit aller-retour jusqu'à la potale Saint-Donat (invoqué pour se préserver de la grêle et de l'orage). C'est dans les terres derrière cette potale que se trouvait le front français lors de la bataille de Ramillies. Sur le chemin vers Taviers, en bordure de champ, à gauche : la potale rénovée du petit Jésus de Prague.

21. Quand on atteint la rue Bas-Tige, aller vers la gauche jusqu'à la route de la Hesbaye. Visibilité réduite et voitures roulant vite !

22. Traverser prudemment la route de la Hesbaye vers la place de Taviers. De l'autre côté de la route de la Hesbaye, à gauche : une petite chapelle.

23. Aller tout droit jusqu'au rond-point.

24. Au rond-point de la place, prendre la première rue à droite, rue Ernest Feron. Au début de la rue, l'allée privée à droite va à la ferme du Moulin. Du pont sur la Mehaigne (qui coule vers Franquenée), on peut deviner, à droite, le bâtiment qui abritait le moulin de la ferme. Après le pont, on longe à gauche le bassin d'orage planté de peupliers pour pomper l'eau du terrain marécageux. Après le trop-plein de la Mehaigne qui débordait régulièrement sur la route jusque dans les années 1950 et qu'il fallait traverser en barque, on entre dans le Taviers "Par-delà-l'eau".

25. À l'embranchement suivant, suivre le chemin de remembrement à droite. À noter avant de quitter le carrefour : la potale dédiée à saint Hubert, invoqué contre la rage et les maux de dents. Selon le socle en briques du XX[e] siècle, elle daterait du XVIII[e] siècle. Une fois sur le chemin, la grande bâtisse à droite est l'arrière du corps de logis de la ferme du Château située route de la Hesbaye à Taviers.

26. Au carrefour suivant (en Y) prendre à droite vers Harlue.

27. Au carrefour suivant, avec la rue Nouvelle, continuer tout droit sur la rue Léon Hanozet.

28. Au carrefour suivant, en T, tourner à droite dans la rue Joseph Bouché empruntée au début de la balade.

29. Traverser pour rejoindre le point de départ de la balade.